

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15/02/2018

L'an deux mille dix-huit, le 15 février, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Jeanne LEPOIVRE, Elisabeth FRESKO, Jocelyne DOCQUOIS, Marie-Chantal MAGNIEZ, Brigitte CHOQUET, Brigitte DELORY et Hélène LEJEUNE.

Et Messieurs, Edouard LECLERCQ, Christophe SAVREUX, Ludovic NAVEL, Julien HAUTREUX, et Dominique WOITTEZ.

Etaient absents : Madame Dorothee WIDHEN (absente), Madame Betty DELABRE (absente excusée), Monsieur Patrick RODIER (absent excusé qui avait donné procuration à Monsieur Dominique ROBILLART), Monsieur Éric SEVIN (absent excusé qui avait donné procuration à Monsieur Christophe SAVREUX), Monsieur Philippe VANTORRE (absent excusé qui avait donné procuration à Madame Jocelyne DOCQUOIS), et Monsieur Francis FAUQUETTE (absent excusé qui avait donné procuration à Monsieur Julien HAUTREUX).

Madame Hélène LEJEUNE a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Lecture du Compte-rendu précédent.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent (réunion du 30/11/2017).
Aucune observation n'est apportée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Vote de demande de subventions :

Monsieur le Maire fait part au Conseil que deux demandes de subvention ont été déposées auprès du Conseil Départemental du Pas de Calais (*dans le cadre du FARDA*),

- pour la réfection du pont et de la voirie au niveau de la Rue Ponthiers,
Et
- pour les travaux de mise aux normes PMR et isolation acoustique et thermique de la Salle Municipale.

Le montant de la subvention ne peut excéder 15 000 €, pour chaque dossier.

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les deux demandes de subvention et charge Monsieur le Maire de le représenter lors de toute démarche inhérente à ces demandes.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

Son et Lumière du 19 et 20 mai 2018 à la Vieille Eglise.

Dans le cadre des Commémorations du Centenaire, un spectacle son et lumière « Les Liens » est organisé le 19 et 20 mai à la Vieille Eglise. Des demandes de subventions doivent être sollicitées auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de la CALL et du Crédit Agricole.

Après discussion, Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir valider ces demandes.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les demandes de subvention sollicitées.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

Projet de déchèterie fixe sur les communes rurales.

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un courrier de la CALL, faisant état de l'installation d'une déchèterie fixe sur le territoire des Collines de l'Artois. La commune de Souchez avait été retenue dans un premier temps, mais la DDTM a rejeté cette demande dans la mesure où son implantation se situait dans le visuel de Notre-Dame de Lorette. La CALL sollicite, de ce fait les communes avoisinantes pour son implantation.

Toutefois, Monsieur le Maire indique que notre commune ne possède pas de terrain susceptible d'accueillir cette déchèterie. L'implantation entre Carency et Souchez devrait être repensée, d'un point de vue paysager, sachant que l'entreprise « l'Œuf de la Souchez » a, quant à elle, eu l'accord de s'installer, le visuel étant le même.

Il est préconisé de revoir le dossier initial avec la Call pour qu'elle intervienne auprès de la DDTM.

Monsieur le Maire demande de se prononcer sur l'impossibilité d'accueillir cette déchèterie fixe à Ablain-Saint-Nazaire, faute de terrain.

Pour : 15, Contre : 2, Abstention : 0

Vote de conventions :

Convention CAF renouvellement du contrat colo et contrat enfance jeunesse.

Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur le contrat de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune. En effet, dans le cadre de son Schéma Directeur d'Action Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras a souhaité redéfinir son implication dans le domaine des vacances et des loisirs et plus particulièrement en ce qui concerne les séjours en colonies. Ce contrat d'une durée de 4 ans vise à améliorer la qualité de séjour des enfants en prenant en compte les attentes et les besoins des enfants et des familles.

Après discussion, Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir renouveler le contrat de « Convention séjour enfant » avec la CAF pour 4 ans.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce renouvellement.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

Convention œuvre du Livre.

Monsieur le Maire demande au conseil de bien vouloir renouveler la convention avec l'Association « Œuvre du livre du Liévinois » pour l'année 2018. Cette convention est signée pour 29 élèves de notre commune scolarisés aux Lycées Henri d'Arras et Léo Lagrange de Bully les Mines.

Après discussion, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce renouvellement.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Février, d'Avril, de Toussaint et de Noël 2018 (Tarifs et Salaires des animateurs).

Tarifs du Centre de Loisirs 2018 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil du projet de reconduction des Centres de Loisirs pour les petites vacances 2018, pour les enfants âgés de 3 à 12 ans avec une capacité maximum de 50 enfants.

Le Centre fonctionnera pendant les petites vacances uniquement l'après-midi (*du lundi au vendredi*) de 14 heures à 17 heures, avec possibilité d'accueil de 13 heures 30 à 14 heures et de 17 heures à 18 heures.

Tarifs des petites vacances 2018 :

- tranche 1 (*QF < 750*) : 17.50 € pour le séjour complet,
- tranche 2 (*QF de 751 à 960*) : 20.00 € pour le séjour complet,
- tranche 3 (*QF > de 961*) : 22.50 € pour le séjour complet,

Ces tarifs sont fixés sans tarif dégressif, ni tarif extérieur **en forfait semaine uniquement**.

L'aide aux temps libres sera déduite de ce tarif à l'inscription.

Rémunérations des animateurs des Centres de Loisirs de 2018 :

Monsieur le Maire propose au Conseil les rémunérations des animateurs des Centres de Loisirs de 2018 savoir :

- Animateur BAFA..... 24.50 euros brut par demi-journée,
- Animateur stagiaire BAFA..... 22.50 euros *brut* par demi-journée,
- Animateur sans formation..... 13.50 euros *brut* par demi-journée,
- Prime de secouriste..... 2.00 euros *brut* par demi-journée.

Séjour Ados 2018 en Croatie.

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la reconduction du séjour d'été.

Ce séjour aura lieu **du 07 Juillet au 19 Juillet 2018 en Croatie**.

Comme chaque année la Mairie participe au séjour pour les jeunes, à hauteur de 50% de la participation de la CAF (contrat colo). Cette année notre contrat colo nous permet d'ouvrir 15 places en priorité aux Ablainois.

Les tarifs doivent être votés en fonction du coefficient familial.

	TARIFS 2018
<u>QF 1 INFERIEUR 617</u>	250 €
<u>QF 2 DE 617 à 800</u>	330 €
<u>QF 3 DE 801 ET +</u>	380 €
PLACES	15

Le tarif pour les non Ablainois est de 850 €.

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de payer une partie de la participation au séjour d'été 2018 par chèque-vacances.

Après discussion, Monsieur le Maire met au vote ces propositions,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs de l'ALSH et la rémunération des animateurs pour toute l'année 2018 et approuve les tarifs pour le séjour d'été 2018 en Croatie.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 0

Divers :

Monsieur le Maire fait part au conseil du remboursement de l'Assurance SwissLife pour le sinistre des vestiaires du stade. Les travaux de reconstruction devraient débuter prochainement.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une habitation proche du café « Trouille » est à vendre et que ce logement serait intéressant pour faire un cabinet médical (peu de travaux de réhabilitation), tout en conservant 1 appartement à l'étage pour de la location. Il propose une visite sur place, pour que chacun puisse voir le potentiel de cette habitation.

Monsieur Edouard LECLERCQ demande où en est le projet EPCF (« Café Trouille ») ? Le projet est toujours en cours, des tractations avec la SIA sur des aménagements possibles sont en discussion.

Puis, est abordée la possibilité d'implanter une cantine sur Ablain-Saint-Nazaire dans la mesure où le nombre d'enfants qui fréquentent la cantine ne cesse de croître et que le montage et le démontage des tables sont fastidieux pour les services techniques et empêchent, parfois, les activités des associations de fonctionner aux heures dites, puisque c'est la salle Masquelin qui est utilisée actuellement pour la cantine. Cette présentation est faite par Mr HAUTREUX, une réflexion sur le sujet s'engage, et devrait prendre du temps.

Compte rendu des Adjointes :

Madame Brigitte DELORY

Une session de formation « API », à laquelle Madame Brigitte DELORY a participé, a eu lieu à AIX-NOULETTE, avec la responsable des services techniques en charge de la cantine. Une réunion qui a été enrichissante en termes d'organisation.

Madame DELORY souhaiterait que l'on puisse augmenter le nombre de places en ALSH (50 places actuellement) devant le nombre croissant d'inscriptions. Une demande auprès de la CAF sera réalisée.

La commission « Enfance Jeunesse » s'est réunie le mardi 30 Janvier 2018, Madame DELORY a évoqué le centre aéré de Noël qui s'est très bien déroulé et a accueilli 46 enfants. Le séjour d'été et le renouvellement du contrat CEJ a également été débattu, de même une discussion s'est engagée sur le projet de la cantine.

Monsieur Dominique WOITTEZ

Monsieur WOITTEZ commence par évoquer le niveau d'endettement de la commune, trois emprunts sont en cours actuellement, le taux d'endettement baisse de 197 euros à 164 euros par habitant.

Monsieur WOITTEZ avise le conseil municipal de la possibilité de recourir à l'emprunt, sans risque pour les finances de la commune.

Monsieur WOITTEZ a remis 33 dossiers de subventions aux associations, 30 dossiers ont été récupérés. Un état de la masse salariale, en termes de coût, sera élaborée par la DGS afin d'optimiser la reconduction de contrats, quand cela est possible, et l'embauche de personnel pour remplacer ceux dont les contrats arrivent à échéance, en ayant recours au PEC (Parcours Emploi Compétence) ou au Service Civique.

Le budget sera élaboré par Monsieur le Maire, Madame Savreux Christelle et Monsieur WOITTEZ courant Mars, en coordination avec la Commission des Finances.

Madame Jocelyne DOCQUOIS

Madame DOCQUOIS remercie les acteurs du Téléthon en partenariat avec la Commune de Carency, le montant, des dons, s'élève à 5641 euros.

La « Journée de la Femme » est en préparation, des mannequins sont recherchés.

Le son et lumière qui aura lieu le 19 et 20 Mai prochain à la Vieille Eglise, recherche des bénévoles et des figurants.

Madame DOCQUOIS rappelle les informations contenues dans le Bulletin n°106 de Décembre-Janvier 2018, il s'agit de la chaîne humaine qui aura lieu le 22 Avril 2018, du Trail des Poilus qui se déroulera les 10 et 11 Mars prochain, et du gala de catch le samedi 24 Février 2018.

Madame DOCQUOIS précise que le nouveau site internet est opérationnel et accessible à l'adresse suivante : **www.ablain-st-nazaire.com**

Fin de séance 22h00